

## Consignes de sécurité à lire impérativement !

La sécurité de vos enfants ne dépend que de vous !  
Le risque est maximum lorsque les enfants ont moins de cinq ans.  
L'accident n'arrive pas qu'aux autres !  
Soyez prêts à y faire face !  
La surveillance des enfants doit être rapprochée et constante.

Désignez un seul responsable de la sécurité.  
Renforcez la surveillance lorsqu'il y a plusieurs utilisateurs dans la piscine.  
Apprenez à nager à vos enfants dès que possible.  
Mouillez nuque, bras et jambes avant d'entrer dans l'eau.  
Apprenez les gestes qui sauvent et surtout ceux spécifiques aux enfants.  
Interdisez le plongeon ou les sauts en présence de jeunes enfants et en cas de piscine dont la profondeur est inférieure à 1,80 m.  
Interdisez la course et les jeux vifs aux abords de la piscine.  
**N'autorisez pas l'accès à la piscine sans gilet ou brassière pour un enfant ne sachant pas bien nager et non accompagné dans l'eau.**  
Ne laissez pas de jouets à proximité et dans le bassin qui n'est pas surveillé.  
Maintenez en permanence une eau limpide et saine.

Ce système d'alarme ne se substitue pas au bon sens ni à la responsabilité individuelle. Il n'a pas pour but non plus de se substituer à la vigilance des parents et/ou des adultes responsables, qui demeure le facteur essentiel pour la protection des enfants de moins de cinq ans.

Cette alarme est un équipement de sécurité qui signale un danger (ou risque de danger). L'intervention rapide en moins de 3 minutes d'un adulte responsable est obligatoire lorsque le signal d'alerte retentit.

**L'utilisateur qui coupe le système doit être conscient que la surveillance humaine doit prendre le relais.**

Il est impératif de réagir lorsque le signal de défaillance retentit.

**La plus grande vigilance du parent / de l'adulte responsable est nécessaire entre la fin de la baignade et la réactivation du système d'alarme.**

Les performances telles que définies par la norme NF P 90-307-1:2009 ne sont pas garanties au-delà de niveaux de vent supérieurs à ceux spécifiés dans la présente norme.

**Pompiers : 18      SAMU : 15**  
**Numéro européen d'urgence : 112**  
**(Accessible depuis tous les téléphones)**

Pendant le temps de réactivation automatique, l'adulte responsable doit surveiller le bassin en restant au bord le temps nécessaire à ce que le système reprenne sa fonction de surveillance.

La réactivation effective se matérialise par le passage d'un voyant **rouge** au voyant **vert**.

Vous pouvez réactiver l'alarme en appuyant 2 fois sur **OK**

Prévoyez

Téléphone accessible près du bassin pour ne pas laisser vos enfants sans surveillance quand vous téléphonez.

Bouée et perche à proximité du bassin

• **En cas d'accident**

- Sortez l'enfant de l'eau le plus rapidement possible.
- Appelez immédiatement du secours et suivez les conseils qui vous seront donnés.
- Remplacez les habits mouillés par des couvertures chaude

Pompiers : **18**

SAMU : **15**

Numéro européen d'urgence : **112**  
(Accessible depuis tous les téléphones)